

Bruxelles, le 6 décembre 2024  
(OR. en)

16482/24

INST 385  
POLGEN 156  
AG 188

## NOTE

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Programmation législative: programme de travail de la Commission pour 2025 et programmation pluriannuelle - Échange de vues

---

1. En 2016, le Parlement européen, le Conseil et la Commission sont convenus de renforcer la programmation annuelle et pluriannuelle de l'Union, dans le cadre de l'accord interinstitutionnel "Mieux légiférer"<sup>1</sup> (AII) (points 4 à 11). En 2016 également, le Conseil a approuvé ses modalités pratiques relatives à la programmation annuelle<sup>2</sup>.
2. En ce qui concerne la programmation pluriannuelle, il est prévu que, lors de la nomination d'une nouvelle Commission, les trois institutions procéderont, afin de faciliter la planification à long terme, à des échanges de vues sur leurs principaux objectifs et priorités stratégiques pour la durée du nouveau mandat. Elles élaboreront, à l'initiative de la Commission et s'il y a lieu, des conclusions communes, qui seront signées par leurs présidents respectifs.
3. En ce qui concerne la programmation annuelle, la Commission devrait engager un dialogue avec le Parlement européen et le Conseil, avant et après l'adoption de son programme de travail annuel. Les étapes et le calendrier spécifiques d'un tel dialogue ne peuvent pas tous être appliqués en tant que tels pour le premier programme de travail de la nouvelle Commission.

---

<sup>1</sup> JO L 123 du 12.5.2016, p. 1.

<sup>2</sup> Doc. 6879/16.

4. Le Conseil vise à faire en sorte que les trois institutions, agissant chacune dans le cadre de leurs compétences et de leurs prérogatives respectives, coopèrent efficacement pour concrétiser le programme stratégique 2024-2029 adopté par le Conseil européen en juin 2024, qui oriente les travaux des institutions au cours des cinq prochaines années.
5. À la suite de la nomination de la nouvelle Commission, la présidence prévoit d'organiser, lors de la session du Conseil "Affaires générales" du 17 décembre 2024, un échange de vues sur la programmation avec la Commission.
6. Les délégations trouveront en annexe une note d'information exposant les questions de la présidence dans la perspective de l'échange de vues.
7. À la suite de l'échange de vues du 17 décembre, la contribution du Conseil à la Commission pourrait être consignée dans une lettre adressée par le président du Conseil au président de la Commission. Cette contribution servira également de base aux échanges avec le Parlement européen et la Commission.

---

**Programmation législative:  
programme de travail de la Commission pour 2025 et programmation pluriannuelle**

*Échange de vues*

Comme rappelé dans le programme stratégique 2024-2029, *"le paysage politique mondial est actuellement remodelé par la concurrence stratégique, une instabilité mondiale croissante et les tentatives de saper l'ordre international fondé sur des règles"*. Dans ce contexte, le programme recense un certain nombre de priorités à mettre en œuvre dans le cadre du nouveau cycle institutionnel afin d'atteindre les objectifs d'une Union européenne libre et démocratique, forte et sûre, prospère et compétitive.

En outre, dans la déclaration de Budapest sur le nouveau pacte pour la compétitivité européenne, les dirigeants se sont engagés à rendre l'Union *"plus compétitive, plus productive, plus innovante et plus durable, en prenant appui sur la cohésion économique, sociale et territoriale, et en assurant la convergence et des conditions de concurrence équitables tant au sein de l'Union qu'à l'échelle mondiale"*.

Dans ces circonstances, et à la suite de la nomination de la nouvelle Commission, la présidence invite les ministres à procéder à un échange de vues sur la programmation législative centré sur les questions suivantes:

- Quels sont les principes et objectifs qu'il convient de mettre en évidence dans les conclusions communes sur la programmation pluriannuelle?
- Comment le programme de travail de la Commission pour 2025 pourrait-il traduire au mieux les priorités stratégiques, notamment par de nouvelles initiatives?

---